



Municipalité de Saint-Ulric

www.st-ulric.ca

231

DM10.2

Projet d'aménagement d'un parc éolien à
Saint-Ulric, Saint-Léandre et Saint-Damase

Bas Saint-Laurent

6211-09-007

Le 1^{er} juin 2006

Madame Claudette Journault, présidente
Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Parc éolien Saint-Ulric, Saint-Léandre...
V/dossier 6211-09-007

Madame la présidente,

Suite au dépôt des mémoires pour le projet mentionné en titre, je désire par la présente apporter certains commentaires concernant les relations de la Municipalité de Saint-Ulric avec le promoteur Northland Power inc.

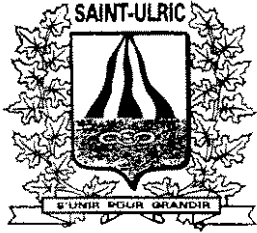
Je tiens à préciser que Messieurs Victor Pergat et David Cheung Atkinson, représentants de Northland Power inc. ont toujours fait preuve d'honnêteté et de transparence tout au long du cheminement du dossier, que ce soit lors des négociations pour les contributions volontaires, pour la remise en bon état des chemins ou pour la localisation des éoliennes.

Lors des pourparlers avec les membres du conseil ou moi-même, j'ai toujours senti que ceux-ci travaillaient pour faire en sorte que le projet soit le plus acceptable possible pour les citoyens et pour la municipalité.

De plus, lorsque nous avons demandé le déplacement de certaines éoliennes, Messieurs Pergat et Atkinson ont toujours étudié nos demandes avec soin. Ils ont donné suite à celles-ci lorsque c'était possible et dans le cas contraire, ils en expliquaient clairement la raison.

Enfin, dès le début du projet et à chaque étape ultérieure, le promoteur m'a toujours tenue informée de l'état d'avancement du dossier. Dès que cela a été possible, une réunion d'information a été tenue pour la population, soit plus d'un an avant le début des audiences publiques.

...2



Municipalité de Saint-Ulric

www.st-ulric.ca

2

Pour toutes ces raisons, je suis en mesure d'affirmer que les représentants de Northland Power ont su gagner mon entière confiance et celle des autres membres du conseil municipal.

Je vous remercie de l'attention que vous accorderez à la présente et vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

La mairesse,

Éva Robichaud

Éva Robichaud

ÉR/mp
p.j.